

Récapitulatif de la demande

PARENTALITE : Demande de financement 2026 – COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FOREZ-EST

● Informations générales

Intitulé du projet : **Etre parents sur Forez-Est**

● Votre tiers

● Identification



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FOREZ-EST

SIRET : 200065894 00236

Je suis ou je représente un(e) : Communauté de communes

NAF : 84.11Z - Administration publique générale

Sigle : CCFE

☎ 04 77 94 55 57

☎ 06 84 54 67 71

✉ enfance-jeunesse@forez-est.fr

🌐 <https://www.forez-est.fr/>



Adresse principale

Communauté de Communes de Forez-Est

13, Avenue Jean Jaurès

42110 FEURS

FRANCE

● Contacts



Monsieur Pierre VERICEL

Président

Représentant légal

Communauté de Communes de Forez-Est

13, Avenue Jean Jaurès

42110 FEURS

☎ 04 77 28 29 30

☎ 06 84 54 67 71

✉ direction-generale@forez-est.fr

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260219-45-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2026

- Le projet parentalité global
-

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260219-45-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2026

● La structure porteuse de projet

● La structure porteuse de projet

La structure porteuse de projet est-elle identique au tiers ? :

Oui

Nom du service de rattachement :

service coordination

Nom et prénom du Référent du projet Parentalité :

DEMEURE AURELIE

Adresse mail du référent du projet Parentalité :

a.demeure@forez-est.fr

Téléphone du référent du projet Parentalité :

0684546771

Participez-vous à un comité d'animation locale ou départementale Parentalité :

Non

Avez-vous déjà déposé une demande de financement sur Elan ? :

Oui

● Description opérationnelle du projet

● Présentation du projet

Axe concerné :

Axe 1 - Implication & participation des familles (Interventions collectives)

Concernant votre projet, il s'agit :

Nouveau projet

Contexte et origine du projet :

L'appui à la fonction parentale constitue un pilier des orientations stratégiques portées par la Convention Territoriale Globale (CTG), qui consacre un axe prioritaire au soutien à la parentalité. Cette priorité reflète une volonté politique forte, partagée par les élus et les partenaires institutionnels, visant à :

**-Accompagner les parents dans l'exercice quotidien de leurs responsabilités éducatives ;
- Anticiper les vulnérabilités familiales pour prévenir les situations de fragilité ;
- Garantir l'équité des chances dès la petite enfance ;
- Consolider le lien social et le bien-être des familles sur le territoire.
Pour concrétiser ces ambitions, le territoire s'appuie sur un réseau parentalité dynamique, rassemblant les acteurs sociaux, éducatifs et associatifs. Ce collectif permet de :**

**-Coordonner les initiatives pour une action publique plus efficace ;
-Identifier ensemble les besoins des familles, afin d'y répondre de manière ciblée ;
-Articuler les interventions des différents partenaires pour éviter les chevauchements ;
-Clarifier l'offre de services à destination des parents, renforçant ainsi son accessibilité.**

Les dispositifs déployés – groupes de parole, ateliers parents-enfants, sessions d'information ou actions collectives – s'adressent directement aux attentes exprimées par les familles. Ils favorisent leur implication active, dans une démarche où proximité et co-construction guident chaque étape.

Par ailleurs, le territoire dispose de deux Lieux d'Accueil Enfant-Parent (LAEP), des espaces ressources reconnus pour leur rôle déterminant dans l'accompagnement précoce des familles. Ces structures offrent :

**-Un soutien bienveillant à la relation parent-enfant ;
-Une réponse à l'isolement des parents, notamment en période de vulnérabilité ;
-Un cadre propice à la socialisation progressive des jeunes enfants ;
-Un accueil inconditionnel, fondé sur l'écoute et l'absence de jugement.
Véritables leviers de prévention, les LAEP contribuent à renforcer les**

042-200065894-20260219-45-2026-AU

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 19/02/2026

	compétences parentales et s'inscrivent dans une approche globale d'accompagnement, au service de l'épanouissement des enfants et des familles et de la cohésion territoriale.
Objectifs du projet global :	• Outiller les parents en leur proposant, des ressources d'information claires et adaptées à leurs besoins ; • Proposer des espaces d'échanges avec d'autres parents ou des professionnels, pour partager expériences et solutions ; • Accompagner les parents, leur permettant de consolider leur rôle éducatif ou de trouver des réponses concrètes aux défis du quotidien.
Nombre total d'actions ou services composant le projet global :	3
Existe-t-il un comité de pilotage ou une instance de suivi du projet ? :	Oui
Quelle en est la composition et quel est le rôle de cette instance ? :	Le suivi est assuré par les deux personnes qui animent le réseau parentalité de Forez-Est à savoir la chargée de coopération CTG et un travail social de la CAF.

● Description de l'action ou du service 1

Intitulé de l'action ou du service :	Les Semaines de la Petite Enfance et des familles
L'action ou service est-il nouveau ? :	Non
Précisez :	Evolution et poursuite avec aménagement
Merci de donner une synthèse de la réalisation précédente:	Cette initiative, désormais ancrée dans le paysage territorial, constitue un rendez-vous déterminant pour les familles, qui en font chaque année un temps fort attendu. Prenant appui sur son succès et son essor continu, l'action s'enrichit d'une dynamique collective croissante : là où elle proposait initialement dix ateliers dédiés à la petite enfance, l'édition 2025 en a déployé onze ateliers, élargissant ainsi son champ aux besoins de l'ensemble des familles. Une mobilisation renforcée des acteurs locaux témoigne de l'importance accordée à ce projet, qui s'affirme comme un pilier des politiques publiques en faveur de l'accompagnement parental et de l'épanouissement des jeunes enfants, des adolescents et des parents. Un événement déterminant a marqué l'ouverture des Semaines de la Petite Enfance et des Familles, le samedi 15 mars 2025, au cœur du territoire, dans la commune de Feurs. Cette journée, première d'une série d'animations se déroulant du 15 au 29 mars, a rassemblé 549 participants – parmi lesquels 292 enfants et 257 adultes – autour d'une programmation riche et inclusive. Onze ateliers, spécialement conçus pour répondre aux besoins de chaque tranche d'âge (0-3 ans, 3-6 ans, 6-10 ans, 10-14 ans et 14 ans et plus), ont été proposés. Leur animation a été assurée par des professionnels qualifiés : experts de la petite enfance, animateurs socio-éducatifs, travailleurs sociaux, infirmières,.... Une diversité d'intervenants qui a garanti la qualité et la pertinence des activités offertes. Cette initiative, par son ampleur et son approche structurée, a posé les bases d'un engagement fort en faveur de l'accompagnement des familles et de la promotion du bien-être des enfants sur le territoire.
Aviez-vous déposé votre demande précédente dans Elan :	Oui
Numéro de la demande précédente :	00046618
Activités et ateliers partagés parents-enfants :	Oui
Thématique de l'action ou du service :	03 - P@rents, parlons numérique 04 - Relation Enfant / Parent 05 - Parent d'ado 07 - Santé
Objectif opérationnel de l'action/service :	• Valoriser la dynamique partenariale du réseau parentalité de Forez-Est; • Créer du lien social entre les familles du territoire et les acteurs,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260219-45-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2026

Description de l'action/service :

- Permettre du temps de partage en famille;
- Donner accès à des informations sur des questions de parentalité;
- Donner de la visibilité aux structures existantes et aux actions proposées;
- Offrir une alternative aux écrans en lien avec l'actualité (proposition de loi, santé mentale, sédentarité,...);
- Favoriser le lien entre les jeunes.

Dans le cadre du réseau parentalité de Forez-Est, mise en place d'une journée familles le samedi 21 mars, temps fort des Semaines de la Petite Enfance et des Familles qui se dérouleront du 14 au 27 mars. Cette journée se déroulera de la manière suivante:

-Mise en place de différents ateliers par tranches d'âges portés par des professionnels de différents horizons (animateurs socio éducatifs de l'enfance et de la jeunesse, conseiller numérique, infirmière, nutritionniste, professionnels de la Petite Enfance,...).

Pour les 0-6 ans seront proposés sur le thème "Des équilibres" les ateliers suivants :

- Equilibre alimentaire et bien- être:
"Atelier des senteurs et du goût"
- Equilibre émotionnel et gestion du stress:
"Atelier massage et espace Snoezelen"
- Equilibre entre temps structuré et temps libre:
"Atelier jeux de sociétés"
- Equilibre numérique et éducation aux médias:
"Raconte-moi une histoire"
- Equilibre environnemental et citoyenneté:
"Jouer sans jouets"

Pour les 6-12 ans seront proposés les ateliers suivants :

- Equilibre alimentaire et bien être:
"Y a quoi dans ton goûter?"
- Equilibre environnemental et citoyenneté:
"Défies tes parents sur l'environnement"
- Equilibre émotionnel et gestion du stress:
"La Zen attitude"
- Equilibre entre temps structuré e temps libre:
"Jouons ensemble"

Pour les 12 -17 ans et leurs parents :

- "Equilibre alimentaire et bien être:
"Crée ton fast food Maison"
- Equilibre émotionnel et gestion du stress:
"Musicothérapie"
- Equilibre environnemental et citoyenneté:
Link up'Art: "Joue à fusionner; associer et deviner"
- Equilibre entre temps structuré et temps libre:
"les 4 pôles"
- Equilibre numérique et éducation aux médias:
"Expo Insupportable Portable "
- "Rétro gamming"
- Equilibre:
"Atelier motricité"

La diversité et la complémentarité des acteurs de terrain, forts de leurs expertises respectives, constituent un atout déterminant et une réelle valeur ajoutée aux familles pour apporter des réponses concrètes.

Cette collaboration active illustre une dynamique partenariale solide, fondée sur une volonté commune : agir ensemble pour garantir des services de qualité à destination des familles, des enfants et des jeunes tout en répondant à leurs besoins. Une telle synergie renforce l'efficacité des actions menées et témoigne d'un engagement partagé en faveur de la parentalité.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260219-45-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2026

Parents concernés : **1 - Tous les parents**

Modalités de participation des parents à l'action ou au service : **1 - Associé à l'élaboration et l'évaluation de l'action/service**

Est-il prévu une participation financière du public bénéficiaire de l'action ? : **Non**

Moyens mis en place pour lever les freins à la participation des parents : **3 - Autres**

Précisez : **commune centrale et diversité des acteurs participants (MJC, médiathèque, commune,...)**

- **Territoire concerné par l'action ou le service 1**

Cet action/service a une vocation : **Intercommunale**

- **Communes où se déroulent l'action ou le service 1**

Commune 1 : **MONTROND-LES- BAINS**

Code postal 1 : **42210**

Commune 2 : **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FOREZ-EST**

Code postal 2 : **42110**

Commune 3 :

Code postal 3 :

- **Calendrier de mise en œuvre de l'action ou du service 1**

Date prévisionnelle de début de l'action ou du service : **21/03/2026**

Date prévisionnelle de fin de l'action ou du service : **22/03/2026**

Nombre de séances envisagées dans l'année : **1**

- **Evaluation de l'action ou du service 1**

Avec quels indicateurs jugerez-vous de l'atteinte des objectifs : **Nombre de participants (enfants, parents,...)
Evaluation des familles**

Avec quels outils d'évaluation ? : **Pointage à l'entrée
Questionnaire au départ des familles**

- **Recrutements prévus sur l'action ou service 1**

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutement(s) pour la mise en œuvre de l'action/service? : **Non**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260219-45-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2026

- Action ou service 02

- Description de l'action ou du service 2

Intitulé de l'action ou du service 2 : **Spectacle- Débat**

L'action ou service est-il nouveau ? : **Oui**

Groupe d'échange et/ou entraide entre parents : **Oui**

Thématique de l'action ou du service : **04 - Relation Enfant / Parent**

Objectif opérationnel de l'action/service : **Créer un espace d'échanges sur les thèmes de la transmission familiale (mémoire, héritage, construction identité) via un format artistique et participatif à destination des parents et de leurs adolescents.**

Description de l'action/service : **Que savent les enfants de leurs parents et que voudraient ils ou elles savoir ? A travers une pièce de théâtre, nous allons nous interroger sur la relation parents-enfants et sur les notions de transmission, de mémoire et d'héritage, contre ou avec lesquels on se construit. Ce spectacle sera suivi d'échanges animés par une psychologue. Travail en partenariat avec les lycées pour mobiliser parents et jeunes, à travers la communication.**

Cette action culturelle et sociale vise à renforcer le dialogue intergénérationnel, en complément de l'offre parentalité existante sur le territoire.

Cf programme parentalité sur le territoire en pièce jointe

- Bénéficiaires de l'action ou service 2

Parents concernés : **1 - Tous les parents**

Modalités de participation des parents à l'action ou au service : **99 -Autre**

Précisez : **actions à destination des parents et des adolescents.**

Est-il prévu une participation financière du public bénéficiaire de l'action ou du service ? : **Non**

Moyens mis en place pour lever les freins à la participation des parents : **3 - Autres**

Précisez : **créneau horaire et jour proposés qui devraient favoriser la participation conjointe (parents-ados)**

- Territoire concerné par l'action ou le service 2

Cette action a une vocation : **Intercommunale**

- Communes où se déroulent l'action ou le service 2

Commune 1 : **FEURS**

Code postal 1 : **42110**

Commune 2 :

Code postal 2 :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260219-45-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2026

- Calendrier de mise en œuvre de l'action ou du service 2

Date prévisionnelle de début de l'action ou du service : **18/03/2026**

Date prévisionnelle de fin de l'action ou du service : **19/03/2026**

Nombre de séances envisagées dans l'année : **1**

● Evaluation de l'action ou du service 2

Avec quels indicateurs jugerez-vous de l'atteinte des objectifs ? : **Nombre de participants
Dynamique des échanges à l'issu du spectacle**

Avec quels outils d'évaluation ? : **Pointage- Observation- Echanges**

● Recrutements prévus sur l'action ou service 2

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutement(s) pour la mise en œuvre de l'action/service ? : **Non**

● Analyse de pratique sur l'action ou le service 2

Est-il prévu des séances d'analyse de la pratique professionnelle ? : **Non**

● Action ou service 03

● Description opérationnelle de l'action 3

Intitulé de l'action ou du service 3 : **Être parent par tous les temps**

L'action ou service est-il nouveau ? : **Oui**

Activités et ateliers partagés parents-enfants : **Oui**

Thématique de l'action ou du service : **10 - Autre (précisez)***

Objectif opérationnel de l'action/service : **-Informer les parents sur les VEO et leurs impacts sur le développement des enfants.**

-Proposer des outils et méthodes pour une éducation sans violences éducatives ordinaires.

- Faciliter des discussions et échanges d'expériences entre parents pour trouver des solutions non violentes.

-Créer un environnement éducatif sans violence et promouvoir des comportements éducatifs positifs.

Description de l'action/service : **La VEO regroupe tous les moyens violents que les adultes (parents ou professionnels) utilisent pour faire obéir l'enfant et changer son comportement. La VEO se transmet ainsi de génération en génération : les parents reproduisent ce qu'ils ont vécu lorsqu'ils étaient enfants et pensent ainsi donner « une bonne éducation » à leur enfant. Notre société est marquée par certaines croyances erronées selon lesquelles « l'obéissance et les châtiments corporels seraient des principes éducatifs ». Ces « principes éducatifs » sont le fruit d'une méconnaissance du développement cognitif et**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
1042-200065894-20260219_45-2026-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception en préfecture : 19/02/2026

affecter des enfants. Certains parents et éducateurs interprètent donc, à tort, les comportements de leur enfant (en les qualifiant notamment de « caprices ») et il est très répandu de croire qu'un enfant deviendrait un « enfant-roi » si les parents ne le punissent pas quand il se « comporte mal ».

C'est pourquoi, il sera proposé aux parents des ateliers par petits groupes sur les secteurs des 6 Relais Petite Enfance (Panissières, Feurs, Veauche, Montrond les Bains, Chazelles-Sur- Lyon et Balbigny). C'est offrir un espace de parole et de partage d'expériences aux parents pour échanger, reprendre confiance et trouver collectivement et individuellement des solutions, non violentes, aux situations de blocage rencontrées avec leurs enfants. Les thématiques abordées lors des ateliers dépendent donc des questionnements des parents. Ensuite deux conférences seront proposées, l'une à Feurs et l'autre à Chazelles-sur-Lyon. Au programme :

- La définition et l'étendue des Violences Éducatives Ordinaires (VEO)
- Sa place dans notre société et le lien avec la maltraitance
- Les effets des VEO à court terme et à long terme
- L'interdiction des VEO par la loi du 10 juillet 2019 dans le contexte international des droits de l'enfant
- Les messages-clés et les outils de prévention de Stop VEO

● Bénéficiaires de l'action ou service 3

Parents concernés : **1 - Tous les parents**

Modalités de participation des parents à l'action ou au service : **3 – Relais d'information vers l'action/service**

Est-il prévu une participation financière du public bénéficiaire de l'action ? : **Non**

Moyens mis en place pour lever les freins à la participation des parents : **3 - Autres**

Précisez : **Proximité géographique. Petits groupes pour faciliter les échanges: Lieu identifié par les parents**

● Territoire concerné par l'action ou le service 3

Cette action a une vocation : **Intercommunale**

● Communes où se déroulent l'action 3

Commune 1 : **FEURS**

Code postal 1 : **42210**

Commune 2 : **CHAZELLES SUR LYON**

Code postal 2 : **42140**

Commune 3 : **BALBIGNY- VEAUCHE- MONTROND LES BAINS- PANISSIERES**

Code postal 3 :

Commune 4 :

Code postal 4 :

● Calendrier de mise en œuvre de l'action 3

Date prévisionnelle de début de l'action ou du service : **30/09/2026**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260219-45-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2026

Date prévisionnelle de fin de l'action ou du service : **28/11/2026**

Nombre de séances envisagées dans l'année : **8**

- **Evaluation de l'action 3**

Avec quels indicateurs jugerez-vous de l'atteinte des objectifs ? :

Nombre de personnes participantes
Dynamique des échanges lors des ateliers
Retour oral des participants

Avec quels outils d'évaluation ? :

Pointage
Temps d'échanges informel à la fin des conférences (autour d'un verre)

- **Recrutements prévus sur l'action ou service 3**

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutement(s) pour la mise en œuvre de l'action/service ? :

Non

- **Analyse de pratique sur l'action ou le service 3**

Est-il prévu des séances d'analyse de la pratique professionnelle ? :

Non

- **Action ou service 04**

- **Action ou service 05**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260219-45-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2026

● Liste des intervenants sur l'action ou service

Dans cette section, vous devez saisir les intervenants de toutes les actions de votre projet. Par exemple vous déposez 2 actions, 3 personnes vont intervenir sur la première et 1 sur la deuxième action : votre tableau devra contenir 4 lignes

Pour chaque intervenant, vous devrez remplir les informations suivantes

Numéro de l'ac...	Nom et prénom	Qualification	Statut	Nb d'heures d'i...	Numéro de Tél...	Email (si presta...	Coût estimé de...
Action 3	Association STOP VEO	edc	Prestataire	2	06 77 46 60 68	formation@sto...	4 500
Action 2	LAYES Aurélie	psychologue	Prestataire	2	06 62 28 88 30		276
Action 1	Corthuois Benjamin	conseiller numérique	Personnel mis à disposition	7			100

● Comptabilité par action

Année de l'exercice	Numéro de l'action	Coût de l'action	Subvention CAF sollicitée p...	Subventions demandées a...
2026	Action 3	4 800	3 900	900
2026	Action 1	2 076	850	800
2026	Action 2	576	400	100
		Somme : 7 452	Somme : 5 150	Somme : 1 800

Merci de renseigner impérativement votre comptabilité par action pour chaque action et pour chaque année de la pluriannualité.

Attention, la somme des montants de subvention doit correspondre au montant de subvention CAF renseigné dans le plan de financement au titre du projet

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260219-45-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2026

- Budget prévisionnel de l'action ou du service

- Période : **Annuelle ou ponctuelle**

Millésime : Année **2026**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260219-45-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2026

- Dépenses
-

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260219-45-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260219-45-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2026

		Coût prévu
60 - ACHATS		6 552,00 € TTC
604 - Achat d'études et de Prestations de services		5 652,00 €
	Précisions	intervenant: VEO (4500€), psychologue (276€), nettoyage salles (776€), location exposition insupportable portable (100€)
606 - Achats non stockés de matières et fournitures		250,00 €
60AUT - Autres Comptes 60		650,00 €
	Précisions	alimentation Temps fort pour partenaires pause et ateliers (VEO): café jus de fruit, thé (100€)
61 - SERVICES EXTERIEURS		0,00 € TTC
611 - Sous-traitance générale		0,00 €
613 - Locations mobilières et immobilières		0,00 €
614 - Charges locatives		0,00 €
61AUT - Autres Comptes 61		0,00 €
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS		900,00 € TTC
621- Personnel intérimaire et détaché		0,00 €
62AUT - Autres comptes 62		900,00 €
	Précisions	Dossier de presse La tribune le Progrès. réparti sur les 3 actions
63 - IMPOTS ET TAXES		0,00 € TTC
63A - Impôts et taxes liés aux frais de personnel		0,00 €
63B - Autres impôts et taxes		0,00 €
64 - CHARGES DE PERSONNEL		0,00 € TTC
641 -Rémunération du personnel		0,00 €
645 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance		0,00 €
648 - Autres charges de personnel		0,00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260219-45-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2026

	Coût prévu
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00 € TTC
65x- Autres charges de gestion courante	0,00 €
66 - CHARGES FINANCIERES	0,00 € TTC
66x- Charges financières	0,00 €
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 € TTC
67x - Charges exceptionnelles	0,00 €
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	0,00 € TTC
6811/12 - Dot. sur immobilisations incorporelles et corporelles + charges d'exploitation à répartir	0,00 €
68AUT - Autres comptes 68	0,00 €
69 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	0,00 € TTC
691 - Participation des salariés - Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00 €
86 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	0,00 € TTC
860 - Secours en nature (alimentaire/vestimentaire)	0,00 €
861 - Mise à disposition gratuite de biens	0,00 €
86 AUT – Prestations en nature, Personnel Bénévole	0,00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260219-45-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260219-45-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260219-45-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2026

	Financement prévu
70 - VENTE DE PRODUITS FINIS, DE MARCHANDISES, PRESTATIONS DE SERVICES	0,00 €
70623 - Prestation de service CAF	0,00 €
70624- Fonds d'accompagnement reçus de la Caf	0,00 €
70625-Aide spécifique	0,00 €
70626 - Montant Bonus Territoire Convention Territoriale Globale	0,00 €
70641 - Participations familiales déductibles de la PS	0,00 €
70642- Participations familiales (ou participations des usagers) non déductibles de la PS	0,00 €
707 - Ventes de marchandises	0,00 €
708- Produits des activités annexes	0,00 €
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	7 452,00 €
743 - Subventions et prestations de service départementales	0,00 €
7451-Sub. d'exploitation et prestations de service versées par des organismes nationaux dont PS MSA	0,00 €
7452 - Subvention d'exploitation CAF	5 150,00 €
CAF-42-LOIRE *	5 150,00 €
741 - Subventions et prestations de service versées par l'Etat : préciser le(s) ministère(s)	1 800,00 €
Précisions MSA appel à projet grandir en milieu rural.	
742 - Subventions et prestations de service régionales	0,00 €
744 - Subventions et prestations de service communales	0,00 €
746- Subventions d'exploitation et prestations de service des EPCI (intercommunalité)	502,00 €
747 - Subventions d'exploitation et prestations de service versées par une entreprise	0,00 €
7481 - Subventions d'exploitation reçues de l'Union Européenne	0,00 €
7488 - Subventions d'exploitation reçues d'autres entités publiques	0,00 €
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €
75x - Autres produits de gestion courante dont ressources liées à la générosité du public	0,00 €
76 - PRODUITS FINANCIERS	0,00 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260219-452026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2026

	Financement prévu
76x - Produits financiers	0,00 €
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €
77x - Produits exceptionnels	0,00 €
78 - REPRISE SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	0,00 €
78x - Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	0,00 €
79 - TRANSFERT DE CHARGES	0,00 €
79x - Transfert de charges	0,00 €
87 - CONTREPARTIE DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	0,00 €
870 - Dons en nature	0,00 €
871 - Contrepartie des mises à disposition gratuite de biens (locaux, mat., fluides: gaz, élect.)	0,00 €
87 AUT - Contrepartie des prestations en nature, personnel bénévole	0,00 €
TOTAL DEPENSES 7 452,00 € TTC	TOTAL RECETTES 7 452,00 €

● Domiciliation bancaire


Domiciliation Bancaire TRESORIE DE FEURS SPL

SEPA

IBAN : **FR7X XXXX XXXX XXXX XXXX 053**
BIC : **BDFEFRPPCCT**
Relevé d'identité bancaire :


RIB CCFE.pdf


05/02/2026 (84.52 Ko)

^ Récépissé de déclaration en Préfecture

Déposé

Existence légale et détail du champs de compétences



Arrêté 286 création forez-est (modifié).pdf (754.64 Ko) - 16/02/2026 18:51



Arrêté pref 370- modif création Forez-est.pdf (5.99 Mo) - 16/02/2026 18:51

^ Certificat d'inscription au répertoire SIREN/SIRET

Déposé



siret petite enfance.pdf (171.98 Ko) - 16/02/2026 10:18



avis-20006589400236-20251120102449 SIRET PE.pdf (260.74 Ko) - 16/02/2026 10:18

^ Statuts de l'établissement public

Déposé

Pour les établissements de coopération intercommunale



2022.002.28.09 Modification du règlement intérieur du Conseil communautaire.pdf (612.21 Ko) - 16/02/2026 10:18



2025.025.09.07 Délibération modifications des statuts EAU CCFE.pdf (344.92 Ko) - 16/02/2026 18:50

^ Compte de résultat et bilan (ou élément de bilan) de l'année N-1

Si l'association ou l'entreprise existait en N-1

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260219-45-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2026

^ Attestation de non changement

Vous pouvez télécharger l'attestation de non changement [ICI](#)

^ Autres pièces

Déposé

Joindre toute autre pièce que vous jugerez utile de porter à notre connaissance



programme action parntalité 2026.xlsx (20.34 Ko) - 16/02/2026 10:15

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260219-45-2026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/02/2026